

Mot de la présidente 1

Élections au conseil
d'administration..... 2

Table des présidents
et Assemblée générale
annuelle de l'ACMQ
2024 3

Calendrier des activités
de l'ACMQ - 2024-2025 ... 3

L'ACMQ invitée à
contribuer au Comité
transitoire de Santé
Québec !..... 4

Lac-à-l'épaulé -
Mars 2024 4

Activités de
représentations | PL15 5

Comité de suivi public
de la Commission
spéciale sur les droits
des enfants et la
protection de la
jeunesse..... 6

Nouvelles du réseau 7

Lectures 7



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Par Marie-Andrée Périgny, présidente

Cher(e)s membres de l'ACMQ,

J'espère que vous allez bien malgré le printemps qui tarde à s'installer !

J'ai envie de débiter en vous posant une question. Est-ce que vous vous rappelez ce qui arriva il y a déjà un an, quasi jour pour jour ? Non ? Allez... un indice : C'est ce qui nous a permis, entre autres, de nous rapprocher davantage les uns, les autres, président(e)s de CM, membres des comités exécutifs, de partout au Québec !

Voilà ! Déjà un an que le MSSS a déposé son projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*, projet qui aura notamment un impact sur la gouvernance clinique au sein de notre réseau et en l'occurrence, le positionnement et l'identité de nos conseils multidisciplinaires.

Cette dernière année fut marquée par la collaboration, la concertation, le réseautage et la contribution de tous et chacun, à relever *Ensemble* les enjeux, besoins et pistes d'améliorations en réponse au PL15 et aux changements annoncés relatifs à la gouvernance clinique et au conseil au conseil multidisciplinaire. Maintenant adoptée depuis le 9 décembre dernier, la LSSSS laisse donc place à la LGSSSS « *Loi sur la gouvernance du système de santé et des services sociaux* ».

Vous dire que le travail mené par tous et chacun et les enjeux nommés relativement à la réalité des CM du Québec n'est pas en vain. L'ACMQ poursuit ses représentations auprès du MSSS et nous trouverons *Ensemble*, des alternatives pour être en mesure de continuer à faire vivre ces instances-conseils au sein des établissements de notre réseau et ce, pour tous nos professionnels et les usagers.

Au plaisir de vous retrouver !

Bonne lecture

Marie-Andrée Périgny
Présidente





ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, **quatre (4) postes d'une durée de trois (3) ans** sont à pourvoir au conseil d'administration (CA) de l'ACMQ. Pour poser sa candidature, la personne doit être membre du CM ou être retraitée. Elle doit transmettre au plus tard le **17 mai 2024 à 16 heures** son bulletin de mise en candidature ainsi qu'une fiche de présentation.

Les documents doivent être envoyés à l'adresse courriel suivante : acmq@ssss.gouv.qc.ca

En ajoutant en copie conforme :

- Les deux membres du CM ayant appuyé votre candidature
- La présidente d'élection
myrienne_rousseau@ssss.gouv.qc.ca

DOCUMENTS POUR SOUMETTRE VOTRE MISE EN CANDIDATURE

- Bulletin de mise en candidature
- Fiche de présentation

Notre souhait est d'avoir une plus grande représentativité des CM membres de l'ACMQ sur notre conseil d'administration. Il serait d'ailleurs intéressant d'avoir un candidat provenant d'un des centres hospitaliers universitaires (CHU) de la province. Nous lançons donc officiellement l'invitation à soumettre votre candidature à l'un des postes mis en élection cette année!

A titre informatif, voici les régions administratives pour lesquelles une personne siège actuellement sur le conseil d'administration.

- Bas Saint-Laurent
- Chaudière-Appalaches
- Estrie
- Laval
- Mauricie
- Montréal (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal et CIUSSS du Centre-Ouest-de-L'île-de-Montréal)



À l'ACMQ, je m'implique!

L'ACMQ et le CM

Présente depuis plus de 25 ans, l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ) est une association professionnelle à but non lucratif, agée pour mission de soutenir, représenter et positionner les conseils multidisciplinaires (CM) en tant qu'acteurs incontournables du réseau de la santé et des services sociaux.

Implication des membres à l'ACMQ

La demande de libération pour les membres intéressés à s'impliquer sur le CA de l'ACMQ est de 49 heures (7 jours) par année, pour soutenir les activités suivantes :

- L'Assemblée générale annuelle
- Les rencontres provinciales :
 - Table des présidents
 - Planification annuelle des travaux du CA (~2 jours)
 - Participation aux travaux de l'un des 3 comités permanents de l'ACMQ (~2 jours)
 - Participation au congrès annuel (~2 jours)

Notons que le temps d'implication au CA est bien au-delà de 7 jours et il est réalisé sur un temps personnel déjà reconnu par la Politique de reconnaissance de l'implication à l'ACMQ et toutes les dépenses encourues par le professionnel pour sa participation aux travaux sont remboursées.

Modalités de libération

La libération des membres peut provenir de leur direction clinique en termes de temps et salaire. Elle pourrait aussi provenir à la fois de la direction clinique en termes de temps et de son CM d'appartenance en termes de salaire. La modalité demeure à la discrétion de l'établissement.



TABLE DES PRÉSIDENTS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ACMQ 2024



JOURNÉE DE LA TABLE DES PRÉSIDENTS

La journée de la Table des présidents aura lieu le **6 juin prochain de 8 h 30 à 16 h 30 à Trois-Rivières au 4800, Raymond-Bellemare (APCHQ Mauricie)**. Les présidents et les vice-présidents sont invités à participer à cet événement. Les personnes qui ne peuvent être présentes à cette occasion auront la possibilité d'y assister en Teams. Le dîner est offert aux participants qui seront présents sur place.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

L'AGA de l'ACMQ, quant à elle, se tiendra lors de cette même journée et sera offerte en mode virtuel pour permettre à tous les membres des CECM d'y assister.

Les autres informations à propos de ces 2 événements seront transmises aux présidents ultérieurement par courriel.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE L'ACMQ - 2024-2025

Voici un aperçu du calendrier des activités de l'ACMQ pour 2024-2025 afin que vous puissiez déjà les mettre les événements à vos agendas et être des nôtres!

| ÉVÉNEMENT | DATE |
|--|--|
| Causeries Lunch des présidents | <ul style="list-style-type: none">• Jeudi le 18 avril à 12 h• Mercredi le 25 septembre à 12 h• Jeudi le 5 décembre à 12 h• Mercredi le 19 février 2025 à 12 h• Jeudi le 17 avril 2025 à 12 h |
| Formations | |
| Comité de pairs | <ul style="list-style-type: none">• 10 octobre de 14 h 45 à 16 h |
| Rédaction d'avis et de recommandations | <ul style="list-style-type: none">• 10 octobre de 13 h 15 à 14 h 30 |
| Journée Table des présidents & Assemblée générale annuelle 2025 | <ul style="list-style-type: none">• 12 juin 2025 |

Les liens Teams et les informations reliés à chacun des événements seront transmis aux présidents ultérieurement par courriel et sur notre groupe Teams.

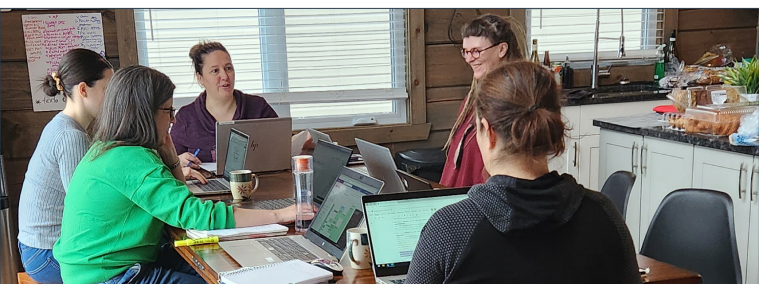


L'ACMQ INVITÉE À CONTRIBUER AU COMITÉ TRANSITOIRE DE SANTÉ QUÉBEC !

À la suite des démarches réalisées auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), l'ACMQ a été invitée à participer au Comité transitoire de Santé Québec, plus spécifiquement dans le chantier sur la gouvernance clinique, au sein du sous-comité « **Constitution des conseils professionnels et du conseil interdisciplinaire d'évaluation des trajectoires et de l'organisation clinique** ». Marie-Andrée Périgny, à titre de présidente de l'ACMQ, participe actuellement à ces travaux. Ses expériences sont non négligeables puisqu'elle est présidente de son CM depuis plus de 10 ans et elle s'implique au CA de l'ACMQ depuis 5 ans. De plus, elle a réalisé diverses consultations auprès des présidents des CM et CECM et, également des représentations auprès du gouvernement. Elle est une bonne ambassadrice pour ramener la réalité du terrain aux décideurs.

Nous vous rappelons qu'un [mémoire](#) « PL 15: pour un recadrage stratégique des conseils professionnels du réseau de la santé et des services sociaux » de l'ACMQ a été déposé à l'Assemblée nationale au printemps 2023. Certaines recommandations émises peuvent être encore considérées puisqu'elles sont toujours d'actualités.

Nous pouvons nous réjouir que l'ACMQ ait été invitée à participer à ces travaux visant la gouvernance clinique de nos établissements!



Sur la photo : Marilyne Paquin, Caroline Renauld, Marie-Andrée Périgny, Karine Chouinard et Vanessa Roy

LAC-À-L'ÉPAULE - MARS 2024

Les administratrices du conseil d'administration de l'ACMQ ont réalisé un Lac à l'épaule les 15 et 16 mars dernier. Le but était de faire le bilan de la dernière année et de cibler les priorités pour 2024-2025.

Faits saillants de ces journées :

- Accueil d'une nouvelle administratrice – Membre cooptée : M^{me} Karine Chouinard, travailleuse sociale et présidente du CM du CISSS du Bas Saint-Laurent
- Un rappel de l'histoire des CM
- La vision, la mission et les valeurs de l'ACMQ
- Le comité transitoire de Santé Québec et la contribution possible de l'ACMQ
- Le bilan des activités pour 2023-2024;
- Les priorités pour 2024-2027



Karine Chouinard

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATIONS | PL15

Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (LGSSSS)

■ L'ACMQ INVITÉE AU COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES CONSEILS DES MÉDECINS, DENTISTES, PHARMACIENS DU QUÉBEC (ACMDPQ).

Le 23 février 2024, journée du colloque de l'ACMDPQ. Marie-Andrée Périgny, présidente de l'ACMQ ainsi que les 3 autres président(e)s des 3 autres associations des conseils professionnels du Québec, l'Association des conseils des infirmières et infirmiers du Québec (ACIIQ) et le Regroupement des sages-femmes du Québec (RSFQ) ont présenté, lors d'un panel, leurs enjeux respectifs soulevés par le PL15 (du point de vue de leurs membres), les démarches de représentations réalisées et les défis qui attendent leurs membres.



Marie-Andrée Périgny

Notre présidente en a également profité pour présenter la diversité des techniciens et des professionnels, membres des conseils multidisciplinaires et rappelé l'importance de maintenir la collaboration entre nos 4 associations ainsi qu'entre tous les président(e)s des conseils professionnels au sein de chacun de nos établissements afin d'assurer *Ensemble* un leadership clinique et constructif dans l'actualisation des changements annoncés dans la gouvernance clinique par la LGSSSS.

La journée fut marquée par la présence du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé et la confirmation qu'il avait le souhait d'impliquer les associations dans les projets de règlements les concernant.



De gauche à droite : Christian Dubé et Dr Martin Arata

Pour voir toutes les photos et un court bilan de l'événement, consulter la page Facebook de l'ACMQ : <https://www.facebook.com/AssociationdesconseilsmultidisciplinairesduQuebec>

■ SERVICES SOCIAUX | L'ACMQ APPUIE UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE

- L'ACMQ l'un des 70 signataires d'une lettre ouverte portant sur le manque de considération des « services sociaux » dans la PL15
12 décembre 2023 – La Presse : [PL15 - Un autre rendez-vous manqué pour nos services sociaux](#)
- L'ACMQ l'un des 53 signataires d'une lettre adressée aux membres du Comité transition et d'une autre adressée aux ministres Dubé et Carmant (Mars 2024).

Sujet : L'importance d'assurer une représentativité des « services sociaux » sur le CA de Santé Québec.



COMITÉ DE SUIVI PUBLIC DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

L'ACMQ est impliquée sur le Comité de suivi public de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ). Un site Internet est disponible pour suivre l'évolution des travaux : <https://suivi-csdepj.org/>

Rappelons que l'année dernière, le Comité de suivi public dévoilait un tableau de bord permettant une analyse rigoureuse et objective des actions du gouvernement du Québec depuis le rapport de la Commission Laurent déposé en mai 2021. Le but étant de s'assurer que les 57 recommandations et les quelques 300 pistes d'action de la CSDEPJ soient mises en œuvre, dans l'intérêt des enfants au Québec. Dans ce sens, le tableau synoptique du cadre d'évaluation du comité de suivi de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse a été publié en avril 2023. Une prochaine parution de l'état d'avancement des travaux est attendue pour 2024!

Dans le cadre de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ), un comité interdisciplinaire provincial (CIP) jeunesse avait été mis sur pied par l'ACMQ et nous avons déposé un [mémoire « Pour un réel continuum de services en jeunesse : Place à la collaboration » en novembre 2019](#). Ce comité est toujours actif et soutient l'ACMQ dans ses représentations au sein du comité de suivi public. Leurs travaux portant plus spécifiquement sur les recommandations du chapitre 13 soit de valoriser, soutenir et reconnaître les intervenantes.

En plus de Marie-Andrée Périgny et de Myriane Rousseau, administratrices de l'ACMQ et membres du comité, nous tenons à remercier Manon Desbiens, psychoéducatrice et spécialiste d'activités clinique à la réadaptation externe à la DPJe du CIUSSSE-CHUS, Marie-Josée Rainville, travailleuse sociale, spécialiste d'activités clinique à la DPJ au CCSMTL, Virginie Carbonneau, criminologue et agente de relations humaines à la DPJe au CIUSSSCN et à Michael Monast, réviseur à la DPJ au CIUSSS MCQ, pour leur contribution et leur engagement à s'impliquer sur le comité interdisciplinaire provincial (CIP). Ils portent la voix des techniciens et professionnels oeuvrant en protection de la jeunesse. Ils ont à coeur l'amélioration des pratiques professionnelles et des services rendus aux enfants et à leurs familles les plus vulnérables de notre société.

Nous vous invitons à consulter le bilan détaillé de la phase 1 (2021-2023) du plan du gouvernement *S'engager pour nos enfants*.



| S'ENGAGER POUR NOS ENFANTS Bilan détaillé de la phase 1 (2021-2023) | |
|---|---|
| CHUS JSES | |
| 1. Renforcer la collaboration | 2. Améliorer la qualité des services |
| 3. Renforcer la prévention | 4. Renforcer la protection |
| 5. Renforcer la justice | 6. Renforcer la participation |

NOUVELLES DU RÉSEAU

LOI SUR LE COMMISSAIRE AU BIEN-ÊTRE ET AUX DROITS DES ENFANTS

Ce [projet de loi](#) découle de l'une des recommandations du [rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse](#). Il prévoit la nomination par l'Assemblée nationale d'un commissaire au bien-être et aux droits des enfants qui aura pour fonctions de promouvoir le bien-être et le respect des droits des enfants et de veiller à la protection de l'intérêt de l'enfant. Par exemple : Évaluer la mise en œuvre des programmes et la prestation des services qui sont destinés aux enfants et analyser les impacts des politiques gouvernementales sur le bien-être des enfants. Pour tous les détails, consultez la page Web du MSSS dans la section des [Lois et des règlements](#).

VISION COMMUNE SUR LES PARCOURS DE VIE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le gouvernement souhaite faire du Québec une société plus inclusive, respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées. Une plus grande participation sociale des personnes handicapées est essentielle à cette vision. Pour y contribuer, des mesures sont en place afin de soutenir les personnes handicapées pendant leur scolarisation et leurs études. Après cette étape, leur vie active peut prendre plusieurs formes. Elles peuvent choisir de travailler ou de participer à une activité socioprofessionnelle ou communautaire. D'autres mesures sont alors prévues pour les soutenir. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : [Parcours de vie des personnes handicapées | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

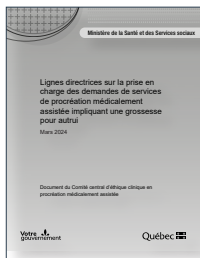
LECTURES



CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'APPROCHE INTÉGRÉE DE PROXIMITÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Il énonce des orientations ministérielles s'adressant aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Il vise à les soutenir dans l'exercice de leur responsabilité populationnelle pour mieux œuvrer avec, par et pour les personnes âgées, leur réseau de proximité et les réseaux de partenaires locaux et territoriaux.

Fondées sur les déterminants de la santé, cinq composantes incontournables constituent cette approche. Elles permettent de coconstruire un continuum de services de proximité pour avoir des effets sur la santé et le bien-être de la population âgée. Les pratiques collaboratives des citoyens et des partenaires sont réalisées de façon précoce, préventive et concertée pour ainsi influencer la qualité de leur maintien à domicile. [Cadre de référence – Approche intégrée de proximité pour les personnes âgées \(gouv.qc.ca\)](#)



LIGNES DIRECTRICES SUR LA PRISE EN CHARGE DES DEMANDES DE SERVICES DE PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE IMPLIQUANT UNE GROSSESSE POUR AUTRUI

Le 6 mars 2024, sont entrées en vigueur les règles permettant l'établissement légal de la filiation de l'enfant pour mener à terme le projet de grossesse pour autrui au Québec. Face aux divers enjeux d'ordre éthique entourant la grossesse pour autrui, le ministre de la Santé a mandaté le Comité central d'éthique clinique en procréation médicalement assistée afin d'élaborer des recommandations destinées aux centres de procréation assistée pour fournir aux professionnels de la santé les balises nécessaires au démarrage des services de procréation médicalement assistée avec grossesse pour autrui. [Lignes directrices sur la prise en charge des demandes de services de procréation médicalement assistée impliquant une grossesse pour autrui \(gouv.qc.ca\)](#)